



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 18-5798-6  
**Date de parution :** 2026/02/02

**Numéro de la version :** 5.08  
**Remplace la version datée** 2025/12/03  
**de :**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF ÉPOXYDE COURANT 2214 SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

62-2214-2930-1	62-2214-2932-7	62-2214-2935-0	62-2214-6530-5	62-2214-7530-4
62-2214-8530-3	H0-0021-5153-0			

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Adhésif

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada

**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels

**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1

**Téléphone :** (800) 364-3577

**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Attention

**Symboles :**

Point d'exclamation |

**Pictogrammes****Mentions de danger**

Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Mises en garde****Prévention :**

Éviter de respirer les fumées. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

**Réponse:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

**Élimination :**

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Aluminium	7429-90-5	15 - 40	Aluminium.
Résine époxyde 1	25068-38-6	15 - 40 Secret Fabrication *	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Silice amorphe	67762-90-7	1 - 5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Dicyandiamide	461-58-5	1 - 5	Guanidine, cyano-
Résine époxyde 2	41638-13-5	1 - 5 Secret Fabrication *	Produit de réaction d'épichlorhydrine et de polyglycol
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	150-68-5	1 - 5 Secret Fabrication *	Monuron
Elastomère synthétique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	14228-73-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane

Elastomère synthétique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été

retenus à titre de secret de fabrication

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### **Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Durant la combustion
Chlore	Durant la combustion
Monoxide de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion
Chlorure d'hydrogène	Durant la combustion
Cyanure d'hydrogène	Durant la combustion
Ammoniac	Durant la combustion
oxydes d'azote	Durant la combustion

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais.

## 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

# SECTION 7 : Manipulation et entreposage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservez aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Garder au frais. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker dans un endroit sec. Stocker à l'écart des amines.

# SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	150-68-5	Fabricant déterminé	VLEP(aérosol inhalable)(8h):1 mg/m <sup>3</sup>	
Aluminium métallique et composés insolubles, fraction respirable	7429-90-5	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m <sup>3</sup>	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	7429-90-5	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m <sup>3</sup>	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs,	7429-90-5	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m <sup>3</sup>	

particules respirables					
------------------------	--	--	--	--	--

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Fournir une ventilation locale appropriée quand le produit est chauffé.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte

couleur	Gris
Odeur	Époxy douce
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	>=260 °C
Point d'éclair :	248,9 °C [Méthode de test:Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	Négligeable
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,44 g/ml [Ref Std:Eau=1]
Densité relative	1,44 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	694 444 mm <sup>2</sup> /sec
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 % [Méthode de test:calculé selon CARB title2]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

### 10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

Éviter de polymériser de grandes quantités de produit, afin de prévenir une réaction prématuée (exothermique) avec production de chaleur intense et de fumées.

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

**Substance**

Aucun connu.

**Condition**

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

**SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigüe**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Aluminium	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Aluminium	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,888 mg/l
Résine époxyde 1	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine époxyde 1	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Dicyandiamide	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Résine époxyde 2	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg

Dicyandiamide	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Résine époxyde 2	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Elastomère synthétique	Dermale	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Elastomère synthétique	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	Rat	LD50 1 480 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
(Époxy-2,3 propoxy) méthyl bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Résine époxyde 1	Lapin	irritant légère
Dicyandiamide	Hommet et animal	Irritation minimale.
Résine époxyde 2	Lapin	Aucune irritation significative
Elastomère synthétique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Composants similaires	irritant légère
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
(Époxy-2,3 propoxy) méthyl bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Irritant

#### Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Résine époxyde 1	Lapin	Irritant modéré
Dicyandiamide	Jugement professionnel	irritant légère
Résine époxyde 2	Lapin	Irritant modéré
Elastomère synthétique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Composants similaires	Irritant modéré
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
(Époxy-2,3 propoxy) méthyl bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Aucune irritation significative

#### Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Aluminium	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine époxyde 1	Hommet et animal	sensibilisant
Dicyandiamide	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine époxyde 2	Cochon d'Inde	sensibilisant
Silice amorphe	Hommet et animal	Non classifié

(Époxy-2,3 propoxy) méthyl bis(cyclohexane-1,4)	Composants similaires	sensibilisant
---	-----------------------	---------------

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
Aluminium	Humain	Non classifié
Résine époxyde 1	Humain	Non classifié

**Mutagénicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Aluminium	In Vitro	N'est pas mutagène
Résine époxyde 1	In vivo	N'est pas mutagène
Résine époxyde 1	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dicyandiamide	In Vitro	N'est pas mutagène
Résine époxyde 2	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
(Époxy-2,3 propoxy) méthyl bis(cyclohexane-1,4)	In Vitro	Mutagène; structurellement lié aux mutagènes des cellules germinales

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Résine époxyde 1	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dicyandiamide	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine époxyde 1	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine époxyde 1	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine époxyde 1	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Résine époxyde 1	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif	2 génération

				observé 750 mg/kg/jour	
Dicyandiamide	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Dicyandiamide	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Dicyandiamide	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	LOAEL 215 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine époxyde 1	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Résine époxyde 2	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	méthémoglobinémie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
(Époxy-2,3 propoxy) méthyl bis(cyclohexane-1,4)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Aluminium	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Aluminium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Résine époxyde 1	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans	2 années

					effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	
Résine époxyde 1	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde 1	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine époxyde 1	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine époxyde 1	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine époxyde 1	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine époxyde 1	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine époxyde 1	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine époxyde 1	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Dicyandiamide	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 822 mg/kg/jour	13 semaines
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	LOAEL 800 mg/kg/jour	103 semaines
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 65 mg/kg/jour	103 semaines
PARA-CHLOROPHÉNOL-DIMÉTHYL-URÉE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	13 semaines
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Silice amorphe	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

## **SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## **SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## **SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

### **15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Statut des inventaires**

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notificatifs chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

#### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 1 Risques particuliers : Aucun**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	18-5798-6	<b>Numéro de la version :</b>	5.08
<b>Date de parution :</b>	2026/02/02	<b>Remplace la version datée</b>	2025/12/03

de :

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**